



 **Plan d'action de
développement durable
2023-2028**

Coordination et rédaction

La présente publication a été produite par la Direction de la performance et de la stratégie de la Société des traversiers du Québec.

Renseignements

Téléphone : 1 877 787-7483 (sans frais)

Courriel : stq@traversiers.gouv.qc.ca

Internet : www.traversiers.com

© Gouvernement du Québec, 2025

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

ISBN 978-2-555-01176-2 (imprimé)

ISBN 978-2-555-01177-9 (PDF)

Tous droits réservés pour tous pays.

TABLE DES MATIÈRES

Message de la ministre des transports et de la mobilité durable	4
Message de la présidente-directrice générale.....	5
L'organisation en bref	6
Mission	6
Vision	6
Valeurs.....	6
Mandat.....	7
Responsabilités	7
Clientèle.....	7
Quelques données clés en matière de développement durable.....	8
Contributions de l'organisation au développement durable par l'intermédiaire de politiques publiques	10
Contexte interne	11
Contexte externe	11
Plan d'action de développement durable.....	12
Action 1 : Réduire l'intensité énergétique du transport de personnes et de marchandises en diminuant les émissions de GES des navires de la flotte de la STQ	12
Action 2 : Réduire l'intensité des émissions de GES du parc roulant léger de la STQ	13
Action 3 : Améliorer la performance LEED de la STQ en matière de conception et de construction écoresponsables de bâtiments	14
Action 4 : Réduire l'intensité des émissions de GES des gares et terminaux.....	15
Action 5 : Soutenir la recherche et le développement afin de contribuer à la performance environnementale de la STQ et du milieu maritime	15
Action 6 : Réduire les bruits sous-marins des activités maritimes de la STQ en fonction des indicateurs de l'Alliance verte.....	16
Action 7 : Réduire les bruits sous-marins des activités maritimes de la STQ.....	17
Action 8 : Augmenter la sensibilisation à l'égard des aires protégées maritimes et la protection de celles-ci en améliorant la représentativité écologique du réseau des aires protégées	18
Action 9 : Obtenir l'attestation ICI on recycle + de RECYC-QUÉBEC pour l'ensemble des installations accessibles au public.....	19
Action 10 : Évaluer la durabilité des interventions structurantes de la STQ	19
Action 11 : Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange au voiturage en solo des employés de l'État	20
Action 12 : Augmenter la part de la clientèle utilisant des modes de transport actif pour se déplacer.....	20
Action 13 : Augmenter la part d'acquisitions écoresponsables de la STQ	21
Action 14 : Augmenter le nombre d'échanges avec les parties prenantes régionales des différentes traverses au Québec et en accroître la portée.....	22
Action 15 : Soutenir le développement durable grâce à l'appui d'activités à vocation sociale	23
Action 16 : Améliorer l'accès des groupes vulnérables aux gares et traversiers	23
Tableau synoptique	24

MESSAGE DE LA MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

J'ai le plaisir de vous présenter le *Plan d'action de développement durable 2023-2028* de la Société des traversiers du Québec (STQ). Ce plan démontre la valeur et l'importance du développement durable pour la STQ et le gouvernement du Québec.

Les actions présentées s'inscrivent en cohérence avec plusieurs engagements gouvernementaux. L'annonce de l'ajout de trois nouveaux navires hybrides électriques en janvier 2023 est le reflet de cette volonté gouvernementale de réduire l'empreinte environnementale du secteur des transports. Cet investissement permettra à terme d'utiliser l'électricité dans 95 % des opérations des navires, ce qui diminuera dans des proportions équivalentes les émissions de GES comparativement à des navires propulsés par des hydrocarbures.

Ce plan d'action met en lumière les avancées technologiques et le virage que veut entreprendre la STQ en faveur du développement durable. Je me réjouis de la qualité des actions qui se trouvent dans ce plan et de l'ambition de la STQ face aux enjeux climatiques.

L'industrie maritime québécoise est au cœur du développement économique du Québec et met l'accent depuis plusieurs années sur le déploiement de nouvelles technologies qui diminuent les émissions de GES. La STQ en fait tout autant pour développer une filière électrique dans l'industrie, et son engagement de mettre de l'avant le développement durable ainsi que ses efforts pour réduire son empreinte environnementale montrent qu'il est possible d'en faire davantage pour les générations futures.

Veuillez agréer l'expression de ma considération distinguée.

Document original signé

Geneviève Guilbault

Vice-première ministre

Ministre des Transports et de la Mobilité durable



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

J'ai le plaisir de déposer le *Plan d'action de développement durable 2023-2028* de la STQ. Ce plan est le fruit de nombreuses réflexions au sein de l'organisation. Il s'agit d'un plan de développement à la hauteur des ambitions de la STQ.

Grâce aux actions qu'il contient, la STQ souhaite devenir un exemple en matière de développement durable au Québec. L'atteinte de la carboneutralité demeure l'objectif ultime de l'organisation pour 2050. Afin d'y arriver, celle-ci se mobilise dès maintenant et inscrit le développement durable au cœur de ses décisions.

La STQ a un énorme potentiel d'innovation, comme en témoignent ses initiatives des dernières années. L'ajout de trois navires propulsés par gaz naturel liquéfié (GNL) et d'un navire hybride électrique depuis 2012 lui a permis de faire des gains importants, notamment en matière de diminution des émissions de GES. De plus, avec l'annonce de la construction de nouveaux navires hybrides électriques, la STQ démontre son leadership en matière d'électrification de ses infrastructures.

C'est sur cet élan, et grâce aux leçons apprises, que l'organisation dévoile le fruit de son travail.

Accompagné d'une vision à plus long terme des objectifs à atteindre par la STQ au cours des prochaines décennies, ce plan d'action permettra à terme de positionner l'organisation comme un chef de file en matière de développement durable.

Veuillez agréer l'expression de ma considération distinguée.

Document original signé

Greta Bédard

Présidente-directrice générale





L'ORGANISATION EN BRIEF

Mission

Présents là où la route s'arrête, nous relient les communautés en assurant la mobilité maritime du Québec, grâce au savoir-faire de nos employés.

Vision

Une société d'État performante et innovante, chef de file en transport maritime.

Valeurs

Rigueur

La rigueur prévaut dans l'accomplissement de la mission de la STQ. Celle-ci réalise ses activités et offre ses services de façon professionnelle, avec minutie, exactitude et un souci d'objectivité. De plus, elle utilise des méthodes éprouvées et des normes de qualité élevées dans tous ses projets, de leur planification jusqu'à leur mise en œuvre.

Excellence

Être reconnue comme un chef de file en transport maritime stimule la STQ et la motive à se dépasser. Celle-ci est continuellement à la poursuite de l'innovation afin d'offrir une expérience client optimale et de qualité grâce à ses équipes performantes ainsi qu'à ses navires et à ses infrastructures maritimes de pointe, fiables et sécuritaires. L'implantation d'une culture d'amélioration continue contribue à l'atteinte d'un haut niveau de qualité dans ses pratiques.

Passion

La STQ et ses employés sont animés par une passion qui les motive à repousser sans cesse leurs limites, à réaffirmer leur engagement à offrir un service client distinctif et à aller toujours plus loin dans la recherche de solutions innovantes. Leur énergie, c'est le maritime. La passion les propulse vers l'excellence, la performance et le succès.

Mandat

Fournir des services de traversiers partout au Québec

La STQ possède les navires, les embarcations et les infrastructures terrestres nécessaires à l'exécution de son mandat et peut procéder à la réalisation de travaux destinés à assurer les services de traversiers. Elle peut aussi fournir des services accessoires ou complémentaires.

Responsabilités

Offrir du transport interrégional

Avec ses traverses interrégionales, la STQ relie entre elles les communautés de Sorel-Tracy et Saint-Ignace-de-Loyola, de Rivière-du-Loup et Saint-Siméon ainsi que de Matane, Baie-Comeau et Godbout. Les traverses constituent un moyen de transport qui s'ajoute à ce qu'offre le réseau routier existant.

Désenclaver les communautés

La STQ assure le désenclavement des communautés de L'Isle-aux-Grues, L'Isle-aux-Coudres, l'Île-Verte, L'Île-d'Entrée, Chevery, Harrington Harbour, Pakuashipi et Saint-Augustin. Pour desservir en continu ces populations, elle fait appel à des services de transport aérien ou terrestre, qui se veulent accessoires ou complémentaires. Ceux-ci sont utilisés lorsque les services maritimes sont interrompus, notamment pendant les périodes hivernales, en cas de mauvaises conditions de navigation ou encore lors de la non-disponibilité des navires et des embarcations.

Offrir du transport collectif en milieu urbain

La STQ offre un service de transport collectif en milieu urbain à la traverse Québec-Lévis. Celle-ci constitue une voie qui s'ajoute aux deux ponts reliant la rive nord et la rive sud du fleuve Saint-Laurent.

Prolonger la route

Avec la traverse Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine, la STQ offre un « prolongement de la route », en plus d'être devenue, au fil du temps, un maillon important de l'activité touristique du secteur.

Clientèle

Au cours de l'année 2022-2023, la STQ a effectué plus de 4,5 millions de passages de clients. Les utilisateurs des services de traversiers sont des automobilistes, des camionneurs, des conducteurs de véhicules d'urgence, des motocyclistes, des motoneigistes, des cyclistes et des piétons. Ce sont également des insulaires, des résidents, des travailleurs, des clients commerciaux, des étudiants, des touristes et des villégiateurs.





4 570 989
passages de clients*

57 191
tonnes métriques
de marchandises
acheminées par les
dessertes maritimes



73 292
passages gratuits
de véhicules électriques**



5 657
vols effectués
(avions et hélicoptères)



105 241
traversées réalisées*

* Pour les services exploités exclusivement par la STQ.

** Pour les traverses tarifées du réseau de la STQ.



23

**navires
et autres
embarcations**



154

**infrastructures
terrestres**

26 quais
20 embarcadères
86 immeubles
22 ouvrages de génie civil



24 %

Réduction des GES
par rapport à 2013-2014



7

années que la STQ contribue
à la collecte de données
pour le Réseau d'observation
des mammifères marins (ROMM)



2 145 455
**passages de
véhicules***



Contributions de l'organisation au développement durable par l'intermédiaire de politiques publiques

Titre du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Vision 2040	Axe de développement 1 :	
	Une présence géographique accrue en soutien au développement régional	3.1
	Axe de développement 2 :	4.2
	Une expérience client et une offre de services exemplaires	4.3 5.6
	Axe de développement 3 :	
	Une flotte et des infrastructures pensées pour les clients et l'environnement	5.8
Plan stratégique 2020-2025	L'expérience client	3.1
	La performance des actifs	5.6
Plan d'action à l'égard des personnes handicapées	Obstacles et mesures planifiés pour l'année en cours	3.1
	Bilan des mesures réalisées	
	Reddition de comptes	3.2
Plan d'action sur l'occupation et la vitalité des territoires		3.1
		4.3
	Toutes les réponses aux priorités régionales	5.3
		5.6
		5.8

Contexte interne

En 2022, la STQ s'est dotée d'une vision organisationnelle à long terme, la Vision 2040, couvrant les marchés, la clientèle et l'offre de service, les navires et les infrastructures ainsi que le modèle d'affaires. Dans le cadre de cet exercice, elle esquissait certaines grandes orientations en matière d'environnement, à savoir l'électricité comme source d'énergie de ses futurs navires et l'atteinte de la carboneutralité à l'horizon 2050. La STQ voit dans le présent Plan d'action de développement durable (PADD), l'occasion de préciser les actions qu'elle prendra en vue de diminuer l'empreinte de l'organisation et de participer proactivement au développement durable de la société québécoise. Ce PADD 2023-2028 est un tremplin pour propulser la STQ comme chef de file en développement durable.

Bien que ce PADD 2023-2028 soit d'une durée de cinq ans, la STQ a besoin d'une vision à plus long terme, puisqu'elle exploite des actifs maritimes dont la vie utile est d'une soixantaine d'années. Cette réalité fondamentale l'incite donc à cibler judicieusement dès aujourd'hui les actions à entreprendre à court terme afin qu'elles s'inscrivent en cohérence avec son objectif d'atteindre la carboneutralité à l'horizon 2050.

Par le passé, la STQ a su innover dans ses choix technologiques en fonction d'orientations liées au développement durable. Dès le début des années 2010, elle a fait construire et mis en service le premier navire à propulsion hybride diesel-électrique en Amérique du Nord, le NM *Peter-Fraser*. Ensuite, après avoir fait le choix du gaz naturel liquéfié (GNL) comme carburant principal pour remplacer certains navires au diesel marin, elle a fait construire et mis en service le premier traversier fonctionnant au GNL en Amérique du Nord, le NM *F.-A.-Gauthier*. En 2018-2019, elle a récidivé en mettant en service les deux premiers traversiers propulsés au GNL construits en Amérique du Nord, les NM *Armand-Imbeau II* et NM *Jos-Deschênes II*. Au début de 2023, la STQ annonçait le lancement d'un projet de construction de trois nouveaux navires hybrides électriques. Ces innovations, plus respectueuses de l'environnement, démontrent la capacité d'initiative et d'innovation de l'organisation face aux nouvelles technologies.

Le présent plan, comptant plus d'une quinzaine d'actions, exigera des efforts soutenus de la part de plusieurs unités au sein de la STQ, tant dans son exécution que dans son suivi. La formation et la sensibilisation des employés constituent un autre défi de taille que la STQ devra relever dans les prochaines années pour parvenir à réaliser ce plan d'action. L'organisation aura besoin de soutien et doit dès maintenant se préparer à disposer des compétences nécessaires pour le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies ou méthodes de travail qui viendront s'implanter à bord des navires et dans les installations terrestres. Il s'agit là d'un enjeu pour toute l'industrie maritime, où la STQ doit jouer un rôle de premier plan. La main-d'œuvre demeure le point central des défis qui se profilent à l'horizon. Outre la formation du personnel, il faudra s'assurer d'avoir des ressources humaines en nombre suffisant pour mener à bien ce plan.

Contexte externe

L'industrie maritime a un effet très structurant sur les plans économique, social et environnemental, car elle participe à la vitalité économique et à la mobilité des personnes et des marchandises, non seulement dans les régions directement desservies, mais aussi à l'échelle nationale, puisqu'elle contribue à la compétitivité de l'ensemble de l'économie. Encore à ce jour, le transport par bateau constitue le moyen de transport le moins polluant et le plus économique parmi tous les autres modes, à savoir le transport ferroviaire, routier et aérien¹. Il n'en demeure pas moins que ce secteur fait face à d'énormes défis en matière de production de GES et d'impacts sur la biodiversité, surtout sur les écosystèmes marins et les bandes riveraines.

Au chapitre des changements climatiques, les perturbations que nous subissons depuis des décennies ne sont pas en voie de s'estomper. Au contraire, la communauté scientifique est d'avis qu'elles continueront à prendre de l'ampleur dans les prochaines années, ce qui générera des impacts qui augmenteront en fréquence, en durée et en intensité.

Exploitant un réseau de 11 traverses et 2 dessertes maritimes situées sur un immense territoire, la STQ est exposée simultanément à différentes réalités climatiques. Disposant de plus de 150 infrastructures maritimes et terrestres, soit des terminaux, des bâtiments de services, des quais, des embarcadères et d'autres ouvrages de génie, en plus de ses 23 navires et autres embarcations, elle est directement soumise aux divers aléas environnementaux présents et à venir.

Au-delà des actions qu'elle énonce dans le présent document et qu'elle compte mettre en œuvre, la STQ est-elle prête à faire face aux changements climatiques ? Son parc d'infrastructures sera-t-il suffisamment résilient pour s'adapter et résister aux bouleversements entraînés par ces changements ? Quels choix stratégiques l'organisation devra-t-elle faire aujourd'hui pour accroître cette résilience ?

¹ scientifique-en-chef.gouv.qc.ca



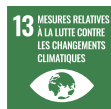
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La STQ souhaite diminuer les répercussions de ses activités sur le climat et améliorer la résilience de ses infrastructures et de son service face aux effets des changements climatiques. En prévoyant certains de ces effets, elle pourra ajuster en conséquence les exigences relatives à ses futurs navires et infrastructures. Pour tenir compte des changements climatiques et de leurs effets, la STQ a notamment statué dans son document d'orientation *Vision 2040*, publié en septembre 2022, de « viser l'électrification de la flotte et d'assurer une vigie constante de l'évolution des technologies propres et vertes » ainsi que de « privilégier des infrastructures terrestres intégrées, vertes, conviviales et pensées en fonction des clients et besoins d'aujourd'hui et de demain ».

Action 1 : Réduire l'intensité énergétique du transport de personnes et de marchandises en diminuant les émissions de GES des navires de la flotte de la STQ

Les cibles de réduction des émissions de GES à l'échelle mondiale sont ambitieuses. Après avoir rempli son objectif de réduction dans son Plan d'action de développement durable 2015-2020, la STQ doit entreprendre dès maintenant des actions afin d'atteindre les nouvelles cibles fixées par l'Organisation maritime internationale (OMI) et par les différents gouvernements, soit la réduction à zéro des émissions nettes de GES d'ici 2050.

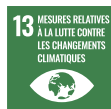
La STQ, secondée par une firme d'experts, a d'abord mené un diagnostic des émissions de sa flotte et a fixé des cibles de réduction. En se basant sur la cible du Plan pour une économie verte 2030 et sur ses propres cibles, elle entend mettre en place les mesures nécessaires pour réduire d'ici 2030 ses émissions de GES de 37,5 % par rapport à leur niveau de 1990. Bien que la STQ s'oriente vers une flotte composée d'au moins 50 % de navires hybrides ou électriques (ou encore qui utilisent un combustible de substitution) d'ici 2040, aucun remplacement de navire n'est prévu, d'ici la fin du présent PADD. Entretemps, la STQ souhaite mettre en place différentes actions qui viseront les opérations, les arrêts techniques et les temps d'attente afin de cibler celles qui ont le plus de retombées et le moins d'impacts possible sur ses activités. Pour ce faire, elle veut mettre en place ces actions sur des navires cibles et, en fonction des résultats, les appliquer à l'ensemble de la flotte. La STQ est consciente qu'elle a un rôle important à jouer dans l'optimisation de l'utilisation de ces navires et que cette optimisation pourra avoir une influence importante sur ses émissions totales de GES.



Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
4.2.2	Taux de réduction des émissions de GES par traversée moyenne de la flotte par rapport à la moyenne par traversée de 2017 à 2023 (mesure de départ : 358 kg éq. CO ₂ /traversée de 2017 à 2023)	1 % de réduction des émissions de GES par traversée moyenne de la flotte par rapport à la moyenne par traversée de 2017 à 2023	2 % de réduction des émissions de GES par traversée moyenne de la flotte par rapport à la moyenne par traversée de 2017 à 2023	3 % de réduction des émissions de GES par traversée moyenne de la flotte par rapport à la moyenne par traversée de 2017 à 2023

Action 2 : Réduire l'intensité des émissions de GES du parc roulant léger de la STQ

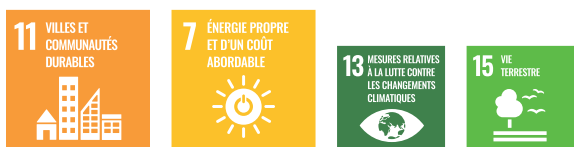
La STQ déploiera des efforts soutenus pour renouveler son parc de véhicules légers et autres équipements motorisés en favorisant une source d'énergie propre ou moins polluante que celle qu'elle remplacera, si l'offre existe dans la catégorie de véhicule concernée tout en répondant aux besoins et réalités des différentes traverses. En s'imposant de bonnes pratiques d'approvisionnement et d'exploitation des équipements, elle s'attend à réduire de façon importante l'intensité des émissions de GES de ces unités. De plus, pour tout besoin additionnel lié au parc roulant léger, elle s'engage à évaluer les options de remplacement lui permettant de ne pas agrandir son parc roulant et, si c'est nécessaire de le faire, à sélectionner le véhicule le plus écoénergétique en fonction des besoins identifiés. Enfin, la STQ vise à conserver les véhicules jusqu'à leur fin de vie utile et à profiter du renouvellement de la flotte pour les changer un à un pour des modèles plus écoénergétiques.



Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.8.1	Taux de réduction des émissions de GES du parc roulant léger par rapport à l'année de référence (mesure de départ : 69 t éq. CO ₂ en 2023-2024)	2 % de réduction des émissions de GES du parc roulant léger par rapport à l'année de référence	4 % de réduction des émissions de GES du parc roulant léger par rapport à l'année de référence	6 % de réduction des émissions de GES du parc roulant léger par rapport à l'année de référence

Action 3 : Améliorer la performance LEED de la STQ en matière de conception et de construction écoresponsables de bâtiments

La STQ s'est dotée au cours des dernières années de plusieurs bâtiments certifiés LEED (Leadership in Energy and Environmental Design). Cette norme est le symbole international de l'excellence en durabilité et du leadership en bâtiment durable. Les bâtiments certifiés selon ce système d'évaluation répondent à des critères stricts et sont classés en fonction de leur niveau de performance. En tant que société d'État, la STQ se doit de jouer un rôle exemplaire en privilégiant de bonnes pratiques et des solutions écoresponsables dans ses projets de construction et de rénovation afin d'optimiser la durabilité des infrastructures et de leur site. Ainsi, bien qu'elle vise, pour l'ensemble de ses constructions ou projets de rénovation majeure et dans leur mise en chantier, la plus haute certification possible en fonction des réalités territoriales, l'organisation souhaite augmenter le nombre de projets de construction et de rénovation de différentes tailles ayant intégré des critères LEED dans la conception, la construction et l'exploitation. Enfin, elle veut que chacun des projets de construction ou de rénovation majeure couvre un plus grand nombre de critères LEED.



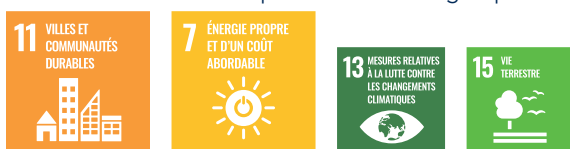
Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.6.2	Taux de projets de construction et de rénovation majeure qui ont intégré les critères LEED dans leur conception et leur réalisation (mesure de départ : nouvel indicateur)	50 % des projets de construction et de rénovation majeure qui ont intégré les critères LEED dans leur conception et leur réalisation	75 % des projets de construction et de rénovation majeure qui ont intégré les critères LEED dans leur conception et leur réalisation	100 % des projets de construction et de rénovation majeure qui ont intégré les critères LEED dans leur conception et leur réalisation



Action 4 : Réduire l'intensité des émissions de GES des gares et terminaux

Une fois les bâtiments mis en exploitation et ouverts au public, il est important qu'ils soient maintenus pour conserver et améliorer leur performance. En effet, des principes d'amélioration continue doivent être mis en place pour optimiser leur performance et leur efficacité énergétique. Les interactions dans les bâtiments de la STQ et les utilisations de ceux-ci varient en fonction de plusieurs facteurs, dont les saisons et l'achalandage de la clientèle, ce qui a une incidence sur l'empreinte du bâtiment. Pour apprécier les changements apportés et connaître davantage les besoins de ses utilisateurs, la STQ suit désormais l'empreinte écologique de ses bâtiments et s'est fixé des cibles de réduction. Afin d'isoler l'intensité des émissions de GES des gares et terminaux, elle a retiré du présent bilan les branchements à la terre de ses navires. En effet, bien qu'il s'agisse de branchements effectués sur nos sites terrestres, elle ne vise pas à réduire sa consommation électrique liée au branchement des navires, puisque, dans tous les cas, il s'agit d'une réduction des émissions de GES importante par comparaison aux émissions associées aux carburants des navires. Au contraire, la STQ, par son action de réduction des émissions de GES des navires de sa flotte, souhaite augmenter le branchement à la terre de certains de ses navires en temps d'attente.

Le bilan énergétique des gares et des terminaux de la STQ demeure relativement faible par mètre carré utilisé, considérant que l'ensemble de ces infrastructures sont alimentées par le réseau hydro-électrique. Cependant, l'organisation vise malgré tout une réduction des émissions grâce à diverses actions qui seront mises en place pour optimiser l'intensité de la consommation actuelle et améliorer l'exploitation écoénergétique des bâtiments.



Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.6.1	Taux de réduction des émissions de GES par rapport à l'année de référence (mesure de départ : 0,553 kg de GES émis par m ² [kg éq. CO ₂ /m ²] en 2022-2023)	0,2 % de réduction des émissions de GES annuellement	0,2 % de réduction des émissions de GES annuellement	0,2 % de réduction des émissions de GES annuellement

Action 5 : Soutenir la recherche et le développement afin de contribuer à la performance environnementale de la STQ et du milieu maritime

Pour maîtriser les technologies de demain et s'imposer comme chef de file au sein de l'industrie maritime au Québec, la STQ s'est dotée d'un budget de recherche pour stimuler le développement de ses connaissances et l'innovation. Ce budget appuie financièrement des projets liés aux priorités et aux orientations de l'organisation dans le domaine du développement durable. En soutenant ces projets de recherche, la STQ participe à l'émergence de solutions durables pour la communauté maritime. Grâce aux connaissances mises en évidence par ces travaux, elle sera en mesure de prendre des décisions plus éclairées quant aux nouvelles technologies à adopter pour réduire ses émissions de GES ou diminuer son impact sur la biodiversité. Les sommes de ce budget servent à financer des initiatives et des recherches en lien avec les enjeux du milieu du transport maritime ou spécifiquement des traversiers, et qui exerceront une influence certaine sur les choix technologiques futurs de la STQ. Actuellement, l'organisation participe déjà à plusieurs projets (caractérisation des bruits sous-marins, cloisons anti-vibration pour réduire les bruits sous-marins, etc.).

La STQ a mis en place une grille rigoureuse de sélection de projets afin de s'assurer de faire de bons choix et d'investir dans des projets qui auront des retombées pertinentes liées au milieu marin et en lien avec ses opérations.



Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.2.1	Somme investie en recherche et développement (mesure de départ : 15 000 \$)	46 000 \$ engagés annuellement	50 000 \$ engagés annuellement	54 000 \$ engagés annuellement

Action 6 : Réduire les bruits sous-marins des activités maritimes de la STQ en fonction des indicateurs de l'Alliance verte

La STQ travaille dans des endroits privilégiés, d'une grande richesse faunique et floristique. Dans ses projets et opérations, elle tient donc à limiter les impacts de ses activités sur la faune et la flore marines. Afin de maintenir cette richesse, la STQ s'est fixé plusieurs actions pour réduire l'impact sonore de ses activités.

L'estuaire du Saint-Laurent constitue un habitat unique pour la biodiversité. Il accueille plus d'une dizaine d'espèces de mammifères marins, notamment des baleines et des phoques. Reconnaisant l'importance de protéger l'environnement, la faune et la flore ainsi que les ressources naturelles du fjord du Saguenay et de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent, la STQ veut réduire les impacts des bruits sous-marins de ses activités, consciente qu'elle exploite cinq traverses situées dans l'habitat estival des mammifères marins du Saint-Laurent. Par les multiples traversées qu'elle effectue chaque année et ses activités à quai, elle est un générateur d'impacts important sur la faune marine.

En effet, des études ont démontré que les bruits sous-marins produits par les navires ont des répercussions sur la faune marine, notamment sur les mammifères marins. Le niveau de bruit ambiant généré par les activités maritimes et portuaires croît et devient une menace pour ces espèces. Les bruits sous-marins nuisent à la communication des mammifères marins entre eux en interférant avec leur capacité à transmettre et à recevoir des informations acoustiques. Les bruits causés par les navires peuvent également nuire à leur capacité à repérer le danger, à se déplacer, à dormir, à se reproduire et à trouver leur nourriture. Dans les zones de l'estuaire que la STQ exploite et fréquente, dont une traverse qui se situe dans le parc marin Saguenay-Saint-Laurent, quatre des espèces de mammifères marins inscrites à la Loi sur les espèces en péril (LC 2002, ch. 29) sont présentes. Il s'agit du béluga, du rorqual bleu (baleine bleue), du rorqual commun et de la baleine noire de l'Atlantique Nord.

Les nuisances sonores générées par la STQ proviennent de diverses sources : exploitation des navires, manœuvres d'embarquement et de débarquement, exploitation des installations à quai ainsi que de l'équipement mobile et autres activités à quai. Le bruit sous-marin produit par les navires est principalement dû à la cavitation des hélices, c'est-à-dire à la formation et à l'implosion de cavités de vapeur d'eau causées par la diminution et l'augmentation de la pression au fur et à mesure que l'eau est entraînée autour des pales. Toute la machinerie présente à bord des navires et certains processus opérationnels peuvent également contribuer à la production de bruits sous-marins.

Pour s'attaquer à ce problème complexe, la STQ a choisi de collaborer avec l'Université du Québec en Outaouais (UQO), le Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) et le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent dans un projet visant à catégoriser les bruits des navires de sa flotte. La première étape consiste à mesurer l'empreinte sonore de ses navires dans le cadre d'un projet de recherche afin de modéliser l'impact de ses activités maritimes sur le comportement des mammifères marins, ce qui permet de déterminer les meilleurs paramètres d'exploitation pour concilier les besoins de sa clientèle et le respect de la biodiversité. De plus, ces partenariats donneront à la communauté scientifique l'occasion d'approfondir ses connaissances sur les questions de la conservation de l'écosystème et d'assurer ainsi une saine gestion durable des ressources du Saint-Laurent. La STQ souhaite donc mieux comprendre les impacts de ses activités sur la flore et la faune marines et déterminer les meilleures façons de les réduire. Lorsque l'organisation aura une connaissance et une compréhension plus précises des bruits sous-marins qu'elle génère, elle sera en mesure de mettre en œuvre des actions concrètes et ciblées pour atténuer et/ou éliminer les effets néfastes de ses activités sur la biodiversité.

En absence de réglementation dans les zones d'exploitation des navires ou dans leurs transits entre les sites, la STQ s'impose les mesures de réduction de vitesse dans le Parc marin Saguenay–Saint-Laurent. De plus, afin de contribuer de manière concrète à diminuer les bruits émis par les activités maritimes de ses opérations, la STQ s'est basée sur l'expertise de l'Alliance verte, dont elle est un des membres fondateurs, et vise à atteindre les plus hauts niveaux de certification concernant la gestion des bruits sous-marins. Elle se positionne ainsi pour mettre de l'avant ces bonnes pratiques dans ses opérations.



Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
2.1.2	Niveau de la certification de l'Alliance verte pour les bruits sous-marins atteint annuellement (mesure de départ : niveau 2)	Niveau 3 de certification de l'Alliance verte concernant les bruits sous-marins	Niveau 4 de certification de l'Alliance verte concernant les bruits sous-marins	Niveau 5 de certification de l'Alliance verte concernant les bruits sous-marins

Action 7 : Réduire les bruits sous-marins des activités maritimes de la STQ

En plus des niveaux de certification visés concernant les bruits sous-marins, la STQ vise à mettre en place des mesures concrètes de réduction des bruits sous-marins. Un projet de cloisons anti-vibration est actuellement en évaluation. Des analyses opérationnelles visant l'optimisation du régime moteur des navires sont également menées.



Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
2.1.2	Mise en place d'au moins deux mesures atténuant les bruits sous-marins (mesure de départ : 0)	1 mesure d'atténuation mise en place	1 mesure d'atténuation supplémentaire mise en place	1 mesure d'atténuation supplémentaire mise en place



Action 8 : Augmenter la sensibilisation à l'égard des aires protégées maritimes et la protection de celles-ci en améliorant la représentativité écologique du réseau des aires protégées

En plus de mettre en place des mesures concrètes pour réduire les bruits sous-marins de sa flotte, la STQ vise à augmenter l'éducation et la sensibilisation des usagers grâce à l'amélioration de la représentativité écologique du réseau des aires protégées dans ses gares et traverses. En effet, l'organisation considère que l'exposition régulière, l'éducation et la sensibilisation aux enjeux des aires protégées contribueront à intensifier les efforts de protection de ces milieux et, par conséquent, l'état de situation des espèces fauniques et floristiques du Québec. Pour ce faire, la STQ lancera une campagne de sensibilisation déployée sur les traverses qu'elle exploite et sur ses réseaux sociaux. Elle invitera également la population et les organismes à publier des photos d'actions de protection des cours d'eau et des berges. L'organisation souhaite ainsi éveiller la population au fait qu'à différentes échelles, elle peut fournir des efforts concrets pour améliorer le milieu marin et les berges.



Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
2.1.2	Nombre d'actions de protection des cours d'eau et des berges soumises à la STQ par la population ou les organismes à la suite de la consultation des affiches de sensibilisation aux aires protégées et à la vulnérabilité des milieux naturels à proximité des traverses (mesure de départ : 0)	150 actions de protection soumises à la STQ par la population ou les organismes à la suite de la consultation des affiches de sensibilisation en 2025-2026	175 actions de protection soumises à la STQ par la population ou les organismes à la suite de la consultation des affiches de sensibilisation en 2026-2027	200 actions de protection soumises à la STQ par la population ou les organismes à la suite de la consultation des affiches de sensibilisation en 2027-2028



Action 9 : Obtenir l'attestation ICI on recycle + de RECYC-QUÉBEC pour l'ensemble des installations accessibles au public

Dans l'ensemble de son réseau (23 navires, 13 gares et 2 sites administratifs), la STQ accueille quotidiennement des milliers d'utilisateurs qui génèrent divers rebuts ou matières résiduelles. Ceux-ci peuvent trouver leur source dans les activités ou les produits offerts par la STQ dans les machines distributrices et les services de restauration, par exemple, ou provenir de clients qui profitent des installations de la STQ pour jeter leurs rebuts. À ce chapitre, l'organisation souhaite accroître la performance de la gestion de ses matières résiduelles.



Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.7.1	Pourcentage des installations attestées RECYC-QUÉBEC + (mesure de départ : 0 %)	40 % des installations attestées	53 % des installations attestées	67 % des installations attestées

Action 10 : Évaluer la durabilité des interventions structurantes de la STQ

La STQ souhaite affirmer et consolider son engagement en matière de développement durable en intégrant l'évaluation de la durabilité pour chacun de ses projets structurants. La démarche d'évaluation de la durabilité consiste à prendre en compte les 16 principes de développement durable et les enjeux relatifs à la lutte contre les changements climatiques dans les interventions de l'administration gouvernementale. Les activités structurantes ciblées sont la planification stratégique et les projets majeurs ayant des répercussions sur les communautés et les opérations. À titre d'exemple, les projets d'acquisition de nouveaux navires représentent des projets structurants par rapport auxquels la STQ s'engage à mener une analyse de la durabilité.

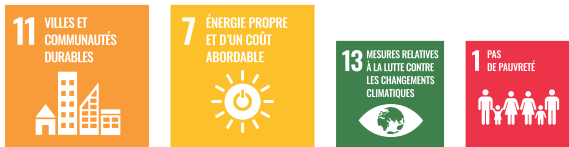


Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.1.1	Proportion des interventions structurantes de l'organisation ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité (mesure de départ : 0)	100 % des projets structurants identifiés annuellement seront évalués selon les principes de durabilité	100 % des projets structurants identifiés annuellement seront évalués selon les principes de durabilité	100 % des projets structurants identifiés annuellement seront évalués selon les principes de durabilité

Action 11 : Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange au voiturage en solo des employés de l'État

La STQ a toujours eu à cœur le transport actif. En effet, depuis plusieurs années, elle met à la disposition à l'ensemble de ses employés du siège social, de l'atelier de réparation navale et de la traverse Québec-Lévis des cartes OPUS mensuelles afin de favoriser le transport collectif. De plus, à l'instar de nombreuses entreprises, elle a implanté depuis quelques années un mode de travail hybride, permettant à ses employés de faire du télétravail jusqu'à trois jours par semaine, et ce, pour la majorité du personnel administratif, y compris celui des traverses. Ce mode de travail a une influence importante sur la réduction des émissions de GES des employés. L'organisation a également mis en place le programme Vitalité pour soutenir, entre autres, les saines habitudes de vie des employés du siège social et des traverses.

Ainsi, bien que la STQ soit déjà très engagée en matière de transport actif et de saines habitudes de vie de ses employés, elle croit être en mesure de faire mieux. En effet, grâce à la promotion d'activités favorisant les déplacements actifs et à la participation à celles-ci, l'organisation vise à augmenter les possibilités de transport de rechange pour ses employés. Outre les gains environnementaux évidents d'un tel changement modal pour se rendre au travail, les membres du personnel jouiront également de bienfaits au chapitre de la santé, du bien-être et de la qualité de vie, qui sont aussi des éléments soutenus par le programme Vitalité.



Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.8.2	Nombre d'activités de formation et de sensibilisation et/ou incitatifs mis en place par rapport aux bienfaits des déplacements actifs (mesure de départ : 1)	2 activités de formation et de sensibilisation sur les déplacements actifs annuellement	2 activités de formation et de sensibilisation sur les déplacements actifs annuellement	3 activités de formation et de sensibilisation sur les déplacements actifs annuellement

Action 12 : Augmenter la part de la clientèle utilisant des modes de transport actif pour se déplacer

Dans un même souci de promotion des modes de transport actif, la STQ veut inciter sa clientèle à faire des choix de déplacements actifs. Souvent, les traversiers quittent leur gare remplies de véhicules, alors qu'ils ne sont pas au maximum de leur capacité en nombre de passagers. Chacune de ces traversées laisse à quai des usagers en voiture qui doivent attendre le prochain service, ce qui rend leurs déplacements moins simples à planifier. En augmentant la fréquentation des transports actifs, la STQ offrira, par conséquent, un service de meilleure qualité à tous les utilisateurs tout en contribuant à diminuer le nombre de véhicules sur les routes. Jusqu'à aujourd'hui, l'orientation principale de son offre de service visait principalement à répondre aux besoins des automobilistes. Considérant que les infrastructures pour les piétons sont déjà disponibles et adéquates, l'organisation a donc préféré se concentrer, dans le présent PADD, sur l'augmentation de la fréquentation des cyclistes sur trois traverses ciblées, soit celles de Québec-Lévis, de L'Isle-aux-Grues et de L'Isle-aux-Coudres. La STQ les a choisies puisqu'elles ont un bon potentiel en la matière considérant les infrastructures cyclables en périphérie.

Afin d'augmenter la proportion de cyclistes dans les traverses ciblées, la STQ souhaite faciliter le transport actif grâce à la mise à niveau et à l'amélioration des infrastructures actuelles pour les cyclistes. Elle veut également participer à des activités de promotion des transports actifs et faire la promotion du transport actif sur ses différents sites.



Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
4.2.1	Pourcentage des passages de clients qui utilisent la bicyclette dans leur déplacement dans les traverses ciblées (Québec-Lévis, L'Isle-aux-Grues, L'Isle-aux-Coudres) (mesure de départ : 111 077 des passages étaient des passages cyclistes en 2023-2024 pour les traverses ciblées)	0,5 % d'augmentation des passages cyclistes dans les traverses ciblées par rapport à la mesure de départ	1 % d'augmentation des passages cyclistes dans les traverses ciblées par rapport à la mesure de départ	1,5 % d'augmentation des passages cyclistes dans les traverses ciblées par rapport à la mesure de départ

Action 13 : Augmenter la part d'acquisitions écoresponsables de la STQ

Avec sa flotte de navires, son atelier de réparation navale et ses nombreuses traverses, la STQ accorde chaque année un nombre important de contrats pour des produits et services. Elle peut avoir un effet de levier considérable en matière de développement économique local par le biais de ses approvisionnements et par la mise en valeur des biens, produits et services locaux. Considérant son levier potentiel, la STQ s'est fixé les mêmes cibles que la Stratégie gouvernementale de développement durable. Grâce à une directive d'acquisition écoresponsable, à des formations et à un plan d'action, elle est convaincue qu'elle peut jouer un rôle concret dans les achats écoresponsables de l'ensemble de ses traverses.



Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.4.1	Pourcentage d'acquisitions écoresponsables (mesure de départ : 1,7 % en 2023-2024 [8 contrats sur 460])	35 % des acquisitions certifiées écoresponsables annuellement	45 % des acquisitions certifiées écoresponsables annuellement	50 % des acquisitions certifiées écoresponsables annuellement

Action 14 : Augmenter le nombre d'échanges avec les parties prenantes régionales des différentes traverses au Québec et en accroître la portée

Par les services qu'elle assure et les emplois qu'elle offre, la STQ joue déjà un rôle fort important dans le développement économique des régions, et elle veut accroître ses efforts en ce sens. L'organisation est fière de son engagement social et se fait un point d'honneur de respecter les préoccupations des communautés et des travailleurs ainsi que de favoriser leur bien-être, leur développement et leur épanouissement. Elle a mis sur pied des comités consultatifs régionaux (CCR) afin d'informer la clientèle et les autres parties prenantes locales des projets, enjeux et défis de la STQ pertinents pour chaque traverse. Les CCR permettent également aux acteurs régionaux de se coordonner et d'identifier les préoccupations locales ainsi que les améliorations potentielles. Ces rencontres sont ainsi l'occasion d'appuyer le développement régional durable puisque la STQ est à l'écoute des besoins propres à chaque région. C'est un outil important qui permet de faire participer la clientèle et autres parties prenantes locales au développement des enjeux stratégiques de la STQ. Ces rencontres se tiennent depuis déjà plusieurs années et sont fortement appréciées par les différents acteurs. Cependant, en raison des enjeux toujours plus nombreux dans les régions qu'elle dessert, la STQ souhaite continuellement s'améliorer afin de s'assurer que ses services sont bien adaptés et optimisés pour les réalités territoriales actuelles et futures. Il est donc important d'obtenir le taux de satisfaction des participants, pour s'assurer que les objectifs des CCR sont bien atteints et pour ajuster au besoin, sur une base régulière, la portée de ces rencontres.



Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
4.3.1	Taux de satisfaction des participants à l'égard du service offert par l'intermédiaire des Comités consultatifs régionaux (CCR) (mesure de départ : nouvelle mesure)	70 % des répondants sont satisfaits du service offert par l'intermédiaire des CCR mis en place par la STQ annuellement	75 % des répondants sont satisfaits du service offert par l'intermédiaire des CCR mis en place par la STQ annuellement	78 % des répondants sont satisfaits du service offert par l'intermédiaire des CCR mis en place par la STQ annuellement



Action 15 : Soutenir le développement durable grâce à l'appui d'activités à vocation sociale

En plus de son implication auprès des CCR, la STQ soutient le développement durable des régions grâce à l'appui d'activités à vocation sociale. En effet, l'organisation vise à accroître sa présence et sa participation aux différentes activités organisées dans les régions où elle exploite des traverses afin de contribuer au développement durable de celles-ci et à leur rayonnement. Pour ce faire, la STQ développe un plan d'action des partenariats et soutiens propre et adapté à chaque traverse dans le but d'adapter ses actions à la réalité territoriale de chaque région et ainsi mieux soutenir le développement régional.



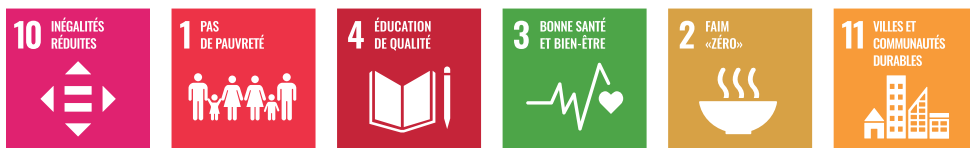
Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
4.3.1	Budget annuel de partenariat et soutien aux activités et événements locaux (mesure de départ : 40 000 \$ en 2024-2025)	Un budget annuel de 40 000 \$	Un budget annuel de 40 000 \$	Un budget annuel de 40 000 \$

Action 16 : Améliorer l'accès des groupes vulnérables aux gares et traversiers

Puisque la STQ croit fermement à l'importance de l'accès universel à ses installations, elle s'investit dans des actions concrètes afin de répondre aux besoins essentiels de la population en offrant des solutions d'accès fiables à ses gares et traversiers. En effet, grâce à son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées (PAEPH) et à sa collaboration avec l'organisme Kéroul, elle travaille de manière constante à améliorer l'accès des personnes en situation de handicap à ses gares et traverses.

La STQ a mis sur pied un comité qui évalue sur une base régulière l'ensemble de ses traverses et gares afin d'identifier des interventions/actions (ajout d'une rampe, ajout d'une barre de soutien, etc.) qui sont ensuite suivies dans le PAEPH. Ces différentes actions mises en place contribuent à rendre ses installations plus accessibles et conviviales pour les personnes en situation de handicap.

Les cibles sont ambitieuses étant donné qu'il s'agit d'un travail constant. En effet, pour être plus fonctionnels, nos navires sont constamment en évolution/rénovation/ajustement, ce qui en réduit involontairement l'accès pour certains groupes. La STQ vise donc à ce que l'ensemble de ses traverses soit accessible ou partiellement accessible (accessible, mais parfois avec le soutien d'un employé de la STQ), afin d'assurer l'accès universel de ses installations.



Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.1.1	Pourcentage des gares et traversiers ayant reçu une certification de Kéroul d'établissement partiellement accessible ou accessible (mesure de départ : 85 % en 2023-2024)	87 % des gares et traversiers qui ont une certification de Kéroul d'établissement partiellement accessible ou accessible	91 % des gares et traversiers qui ont une certification de Kéroul d'établissement partiellement accessible ou accessible	94 % des gares et traversiers qui ont une certification de Kéroul d'établissement partiellement accessible ou accessible



TABLEAU SYNOPTIQUE

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
4.2.2	1. Réduire l'intensité énergétique du transport de personnes et de marchandises en diminuant les émissions de GES des navires de la flotte de la STQ	Taux de réduction des émissions de GES par traversée moyenne de la flotte par rapport à la moyenne par traversée de 2017 à 2023 (mesure de départ : 358 kg éq. CO ₂ /traversée de 2017 à 2023)	1 % de réduction des émissions de GES par traversée moyenne de la flotte par rapport à la moyenne par traversée de 2017 à 2023	2 % de réduction des émissions de GES par traversée moyenne de la flotte par rapport à la moyenne par traversée de 2017 à 2023	3 % de réduction des émissions de GES par traversée moyenne de la flotte par rapport à la moyenne par traversée de 2017 à 2023
5.8.1	2. Réduire l'intensité des émissions de GES du parc roulant léger de la STQ	Taux de réduction des émissions de GES du parc roulant léger par rapport à l'année de référence (mesure de départ : 69 t éq. CO ₂ en 2023-2024)	2 % de réduction des émissions de GES du parc roulant par rapport à l'année de référence	4 % de réduction des émissions de GES du parc roulant par rapport à l'année de référence	6 % de réduction des émissions de GES du parc roulant par rapport à l'année de référence
5.6.2	3. Améliorer la performance LEED de la STQ en matière de conception et de construction écoresponsables de ses bâtiments	Taux de projets de construction et de rénovation majeure qui ont intégré les critères LEED dans leur conception et leur réalisation (mesure de départ : nouvel indicateur)	50 % des projets de construction et de rénovation majeure qui ont intégré les critères LEED dans leur conception et leur réalisation	75 % des projets de construction et de rénovation majeure qui ont intégré les critères LEED dans leur conception et leur réalisation	100 % des projets de construction et de rénovation majeure qui ont intégré les critères LEED dans leur conception et leur réalisation
5.6.1	4. Réduire l'intensité des émissions de GES des gares et terminaux	Taux de réduction des émissions de GES par rapport à l'année de référence (mesure de départ : 0,553 kg de GES émis par m ² [kg éq. CO ₂ /m ²] en 2022-2023)	0,2 % de réduction des émissions de GES annuellement	0,2 % de réduction des émissions de GES annuellement	0,2 % de réduction des émissions de GES annuellement

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.2.1	5. Soutenir la recherche et le développement afin de contribuer à la performance environnementale de la STQ et du milieu maritime	Somme investie en recherche et développement (mesure de départ : 15 000 \$)	46 000 \$ engagés annuellement	50 000 \$ engagés annuellement	54 000 \$ engagés annuellement
2.1.2	6. Réduire les bruits sous-marins des activités maritimes de la STQ en fonction des indicateurs de l'Alliance verte	Niveau de la certification de l'Alliance verte pour les bruits sous-marins atteint annuellement (mesure de départ : 2)	Niveau 3 de certification de l'Alliance verte concernant les bruits sous-marins	Niveau 4 de certification de l'Alliance verte concernant les bruits sous-marins	Niveau 5 de certification de l'Alliance verte concernant les bruits sous-marins
	7. Réduire les bruits sous-marins des activités maritimes de la STQ	Mise en place d'au moins deux mesures atténuant les bruits sous-marins (mesure de départ : 0)	1 mesure d'atténuation mise en place	1 mesure d'atténuation supplémentaire mise en place	1 mesure d'atténuation supplémentaire mise en place
	8. Augmenter la sensibilisation à l'égard des aires protégées maritimes et la protection de celles-ci en améliorant la représentativité écologique du réseau des aires protégées	Nombre d'actions de protection des cours d'eau et des berges soumises à la STQ par la population ou les organismes à la suite de la consultation des affiches de sensibilisation aux aires protégées et à la vulnérabilité des milieux naturels à proximité des traverses (mesure de départ : 0 %)	150 actions de protection soumises à la STQ par la population ou les organismes à la suite de la consultation des affiches de sensibilisation en 2025-2026	175 actions de protection soumises à la STQ par la population ou les organismes à la suite de la consultation des affiches de sensibilisation en 2026-2027	200 actions de protection soumises à la STQ par la population ou les organismes à la suite de la consultation des affiches de sensibilisation en 2027-2028
5.7.1	9. Obtenir l'attestation ICI on recycle + de RECYC-QUÉBEC pour l'ensemble des installations accessibles au public	Pourcentage des installations attestées RECYC-QUÉBEC + (mesure de départ : 0 %)	40 % des installations attestées	53 % des installations attestées	67 % des installations attestées
5.1.1	10. Évaluer la durabilité des interventions structurantes de la STQ	Proportion des interventions structurantes de l'organisation ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité (mesure de départ : 0)	100 % des projets structurants identifiés annuellement seront évalués selon les principes de durabilité	100 % des projets structurants identifiés annuellement seront évalués selon les principes de durabilité	100 % des projets structurants identifiés annuellement seront évalués selon les principes de durabilité

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.8.2	11. Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de re-change au voiturage en solo des employés de l'État	Nombre d'activités de formation et de sensibilisation et/ou d'incitatifs mis en place par rapport aux bienfaits des déplacements actifs (mesure de départ : 1)	2 activités de formation et de sensibilisation sur les déplacements actifs annuellement	2 activités de formation et de sensibilisation sur les déplacements actifs annuellement	3 activités de formation et de sensibilisation sur les déplacements actifs annuellement
4.2.1	12. Augmenter la part de la clientèle utilisant des modes de transport actif pour se déplacer	Pourcentage des passages de clients qui utilisent la bicyclette dans leur déplacement dans les traverses ciblées (Québec-Lévis, L'Isle-aux-Grues, L'Isle-aux-Coudres) (mesure de départ : 111 077 passages cyclistes en 2023-2024 dans les traverses ciblées)	0,5 % d'augmentation des passages cyclistes dans les traverses ciblées par rapport à la mesure de départ	1 % d'augmentation des passages cyclistes dans les traverses ciblées par rapport à la mesure de départ	1,5 % d'augmentation des passages cyclistes dans les traverses ciblées par rapport à la mesure de départ
5.4.1	13. Augmenter la part d'acquisitions écoresponsables de la STQ	Pourcentage d'acquisitions écoresponsables (mesure de départ : 1,7 % en 2023-2024 [8 contrats sur 460])	35 % des acquisitions certifiées écoresponsables annuellement	45 % des acquisitions certifiées écoresponsables annuellement	50 % des acquisitions certifiées écoresponsables annuellement
4.3.1	14. Augmenter le nombre d'échanges avec les parties prenantes régionales des différentes traverses au Québec et en accroître la portée	Taux de satisfaction des participants à l'égard du service offert par l'intermédiaire des comités consultatifs régionaux (CCR) (mesure de départ : nouvelle mesure)	70 % des répondants sont satisfaits du service offert par l'intermédiaire des CCR mis en place par la STQ annuellement	75 % des répondants sont satisfaits du service offert par l'intermédiaire des CCR mis en place par la STQ annuellement	78 % des répondants sont satisfaits du service offert par l'intermédiaire des CCR mis en place par la STQ annuellement
	15. Soutenir le développement durable grâce à l'appui d'activités à vocation sociale	Budget annuel de partenariat et soutien aux activités et événements locaux (mesure de départ : 40 000 \$ en 2024-2025)	Un budget annuel de 40 000 \$	Un budget annuel de 40 000 \$	Un budget annuel de 40 000 \$
3.1.1	16. Améliorer l'accès des groupes vulnérables aux gares et traversiers	Pourcentage des gares et traversiers ayant reçu une certification de Kéroul d'établissement partiellement accessible ou accessible (mesure de départ : 85 % en 2023-2024)	87 % des gares et traversiers qui ont une certification de Kéroul d'établissement partiellement accessible ou accessible	91 % des gares et traversiers qui ont une certification de Kéroul d'établissement partiellement accessible ou accessible	94 % des gares et traversiers qui ont une certification de Kéroul d'établissement partiellement accessible ou accessible



